

que le gouvernement entend lui confier. Notre parti approuve bon nombre des propositions faites par le ministre depuis qu'il a été question de le nommer à ce poste, comme aussi nombre des mesures antipollution qu'il a prises depuis environ six ou huit mois. Nous estimons qu'il se préoccupe, comme nous tous, de notre environnement et qu'il a fait un effort pour le prouver.

Mais cet après-midi je veux faire un examen critique de la situation où se trouve le ministre et de certains problèmes qui l'assaillent alors qu'il assume ses nouvelles responsabilités. Je signalerai que le ministre a eu les pieds et poings liés par les décisions et les actions de ses propres collègues, et du gouvernement lui-même, et qu'il va avoir d'énormes difficultés à réaliser ses objectifs. C'est conscient de cette situation que je signalerai au ministre certains problèmes qui l'attendent, d'après moi, et qu'il surmontera, j'espère.

D'abord, je félicite les motionnaires de l'Adresse en réponse au discours du trône (M. Trudel et M. Douglas (Assiniboia)), car c'est toujours un honneur d'être choisi pour prononcer ces discours.

Dans le discours du trône et dans les observations du premier ministre (M. Trudeau), le gouvernement a fait trois propositions qui voici: premièrement, réorganiser la structure gouvernementale pour créer un ministère de l'environnement et confier au ministère des Pêches et des Forêts plusieurs services relevant d'autres ministères; deuxièmement, présenter une loi concernant la purification de l'air ou une mesure analogue appelée dans la liste des bills «mesure sur la pollution de l'air»; troisièmement, proposer des modifications à la loi sur la marine marchande du Canada relativement à la pollution.

Je dois dire, en commençant, que je reconnais la nécessité de ces mesures. Quant à la création d'un ministère chargé de fusionner les efforts déployés pour enrayer la pollution, notre parti exerce des pressions dans ce sens depuis déjà un certain temps, sans susciter grande réaction de la part du gouvernement ou du premier ministre jusqu'à ce que des pressions de tous côtés commencent à se faire sentir. Par exemple, le 29 avril dernier, comme on le voit à la page 6411 du hansard, j'ai posé au premier ministre la question suivante:

• (3.30 p.m.)

Le premier ministre songe-t-il à charger un ministre de coordonner les activités antipollution?

Voici la réponse:

... nous assurons de fait la coordination de la lutte contre la pollution de diverses façons, dont les comités du cabinet.

Tout de suite après, le député de Gander-Twillingate a demandé au premier ministre si l'on songeait à charger le ministre des Pêches et des Forêts de «coordonner tous les programmes antipollution, qui relèvent à l'heure actuelle de quatre ou cinq ministres». Je cite le hansard:

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je remercie le député de sa suggestion qui, je dois le reconnaître, n'est pas très utile.

C'était une réponse bien claire, mais le premier ministre n'avait pas réellement l'intention de faire quoi que ce soit en vue de coordonner les efforts déployés dans la lutte contre la pollution.

Dès le début de l'année, il était évident que les vues étaient partagées au sein du gouvernement quant à la façon d'aborder la question de la pollution de l'eau. Le

ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Greene), qui était lié à la loi sur les ressources en eau du Canada, rejetait catégoriquement l'idée qu'il fallait adopter des normes nationales quant à la qualité de l'eau, exiger le contrôle de la pollution dans les emplacements industriels et restreindre l'exportation d'eau. Je traiterai de ces aspects du problème plus tard en détail.

En même temps, le ministre des Pêches et des Forêts faisait dans tout le pays des discours où il exprimait des opinions apparemment contraires. Il semblait faire siennes les vues que présentait alors l'opposition, et je dois dire que cela créait vraiment de la confusion parmi ses auditeurs. J'espère que cette confusion s'est dissipée en partie, mais j'en doute, et je compte montrer pourquoi.

Le 13 avril de cette année, j'ai demandé au premier ministre s'il pouvait faire la lumière sur certains problèmes au sein du gouvernement dont le public semblait prendre conscience. Voici la question que je lui ai posée, comme en fait foi le hansard de cette date:

Vu les dispositions du bill C-204, lu pour la première fois vendredi dernier et qui transmet les pouvoirs en matière de lutte contre la pollution des eaux au ministère des Pêches et des Forêts, en est-on venu en principe à une décision pour confier ces pouvoirs au ministre des Pêches et des Forêts?

Le premier ministre m'a répondu:

Non, monsieur l'Orateur. Cette autorité est divisée entre le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, chargé de l'application de la loi sur les ressources en eau du Canada et le ministre des Pêches et des Forêts.

J'ai ensuite demandé:

Puis-je demander au premier ministre lequel de ces ministres serait compétent au cas où il surgirait un conflit entre les inspecteurs désignés en vertu des deux lois?

Ce à quoi le premier ministre a répondu:

Monsieur l'Orateur, si le député veut me donner un exemple de conflit, je répondrai à sa question.

Bien sûr, à cette époque, je ne pouvais commencer à discuter de la question, mais je le fais maintenant. A cette époque, le premier ministre semblait ignorer qu'il y avait conflit et, de toute évidence, il n'avait pas l'intention de faire quelque chose pour le régler. Maintenant, il semble que le ministre des Pêches et des Forêts a gagné et que l'administration de la loi sur les ressources en eau du Canada sera enlevée au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Au fond, je ne dis pas que ce soit une mauvaise chose et je ne pense pas que le ministre des Pêches et des Forêts retire là un brillant héritage, mais telle est la situation actuelle.

A la suite du discours du trône et de la déclaration du premier ministre, le ministre des Pêches et des Forêts n'a pas perdu de temps à répudier les politiques adoptées par le gouvernement et aussi par le Parlement, car ce dernier s'est prononcé majoritairement là-dessus lors de la dernière session. Je le répète, j'ai beaucoup de respect pour le ministre des Pêches et des Forêts et j'aurai davantage tendance à partager ses vues, plutôt que celles du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, sur certains points fondamentaux.

Toutefois, monsieur l'Orateur, j'aimerais connaître la position du gouvernement en tant que gouvernement chargé de décider quelle ligne de conduite suivre dans ce domaine? Il est inacceptable que le premier ministre soutienne un point de vue aujourd'hui et un autre demain, ou qu'il appuie un ministre un jour, puis un